

CERTIFICAT

Parcours administrateurs pour les organismes d'assurance

Objectifs

De plus en plus d'informations sont portées à la connaissance des organes délibérants et le périmètre des risques s'élargit. Les attentes vis-à-vis du Conseil se renforcent. Dans ce contexte, la compétence devient un critère important dans le choix de l'administrateur.

Par ailleurs, les responsabilités de ses membres se renforcent au regard notamment de l'implication dans la détermination du niveau de tolérance au risque de l'établissement, c'est-à-dire le niveau de prise de risque qu'il accepte en fonction du profil de risque de l'organisme d'assurance.

Cela suppose de disposer d'une bonne connaissance des principaux mécanismes et enjeux liés à l'activité d'assurance, des composantes essentielles de la réglementation et de développer le jugement nécessaire à l'appréciation de l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques.

Participants

- Dirigeants effectifs.
- Membres d'un organe social appelés à exercer des fonctions de membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de tout autre organe exerçant des fonctions équivalentes d'un établissement assujéti.

Durée

- 4,5 jours.

Validation du certificat

- Série de quizz notés de 15 questions à chaque module.

Langue

- Français ou anglais.

Tarifs et dates

- Nous contacter ou rendez-vous sur www.afges.africa.

CONTACTS

EFREN'S  PARTNERS



Christophe BOA
Directeur Général

WhatsApp : +225 07 08 45 37 93
mboa@efrenspartners.com


Formation Banque
Finance Assurance



Karim SBAI
Directeur Général

WhatsApp : +336 71 31 87 96
sbai@afges.com

RÈGLEMENTAIRE

ASSURANCE 



CERTIFICAT

Parcours administrateurs pour les organismes d'assurance

Conforme aux attentes du régulateur




Formation Banque
Finance Assurance

EFREN'S  PARTNERS

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme à jour, dates et tarifs
sur demande ou sur le site www.afges.africa

MODULE 1

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE (0,5 JOUR)

- Environnement économique et réglementaire de l'assurance.
- Organisation du marché et acteurs.
- Risques spécifiques à l'activité d'assurance.
- Le rôle de la coassurance et de la réassurance.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 2

L'INFORMATION FINANCIÈRE ET PRUDENTIELLE D'UN ORGANISME D'ASSURANCE (IDENTIFIER LES ENJEUX CLÉS, SAVOIR ANALYSER LES COMPTES, EN DÉDUIRE LES POINTS DE VIGILANCE ET DE CONTRÔLE) (0,5 JOUR)

- L'environnement.
- Les points d'attention dans la production des états financiers.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 3

LA GESTION DES RISQUES (IDENTIFICATION, ÉVALUATION, SUIVI, CONTRÔLE, TRANSFERT ET ATTÉNUATION DES PRINCIPAUX TYPES DE RISQUES) D'UN ORGANISME D'ASSURANCE (0,5 JOUR)

- Les risques quantifiables et leur poids dans l'exigence de fonds propres cible (SCR).
- Les dispositifs d'atténuation ou de partage du risque.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 4

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SOLVABILITÉ 2 ET LES EXIGENCES APPLICABLES À L'ENTITÉ (0,5 JOUR)

- L'environnement réglementaire : principaux acteurs et architecture institutionnelle.
- Solvabilité ii et les enjeux de la politique prudentielle.
- Exigences de fonds propres spécifiques à l'assurance (MCR et SCR).
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 5

L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ (ORSA) : PROCESSUS ET RAPPORT AU RÉGULATEUR (0,5 JOUR)

- Le processus ORSA et ses enjeux.
- L'évaluation interne des risques et de la solvabilité.
- Le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 6

L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE MAÎTRISE DES RISQUES ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE GOUVERNANCE ET D'UN CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉS (0,5 JOUR)

- Présentation des enjeux de gouvernance.
- Les points d'attention dans la gestion des risques.
- L'organisation du cadre de contrôle interne.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 7

RÔLE, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS D'UN ADMINISTRATEUR D'ORGANISME D'ASSURANCE (0,5 JOUR)

- Introduction.
- Les administrateurs.
- Le fonctionnement du conseil d'administration.
- Rôle de l'administrateur au sein du CA.
- Les organes de direction.
- La responsabilité des administrateurs.
- Conclusion à destination de l'administrateur.

MODULE 8

LES DIFFÉRENTS COMITÉS ET LE RÔLE DU SECRÉTAIRE DU CONSEIL (0,5 JOUR)

- Les différents comités.
- Les attendus de l'ACPR.
- Le rôle du secrétaire du conseil et son évolution.
- Le statut et les moyens du secrétaire du conseil.

MODULE 9

CONFLITS D'INTÉRÊTS (0,5 JOUR)

- Approche générale des conflits d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts et la responsabilité des dirigeants.
- La détection et la prévention des conflits d'intérêts.

